VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ARRÊT TRAMADOL 200

Par Jeremy60 Postée le 09/06/2022 12:50

Bonjour est ce que mon médecin sera apte à mon sevrage où je dois passer par un centre anti-drogue

---

Mise en ligne le 09/06/2022

Bonjour,

Nous comprenons que vous cherchez une aide extérieure auprès de professionnels pour vous aider dans votre sevrage au Tramadol.

Il est positif de procéder ainsi car un sevrage "brutal" du produit ou mal échelonné dans le temps peut provoquer un syndrome de sevrage. Il s'agit d'un ensemble de symptômes désagréables à traverser. Les plus couramment observés sont des tremblements, de l'anxiété, de la diarrhée, des douleurs osseuses, de la gêne abdominale...

Le syndrome de sevrage se manifeste en général 24H après l'arrêt de la consommation. Il atteint un pic entre 48H et 72H et disparait après une semaine environ. Il est possible qu'un craving, une forte envie de consommer, puisse se manifester par moments durant des semaines, voire des mois.

Le fait de chercher une aide extérieure comme vous le faite va vous aider à maximiser vos chances d'arrêt. Le professionnel pourra modifier la posologie vers une diminution par palliers progressifs afin que vous souffriez le moins possible du syndrome de sevrage.

Pour répondre à votre question, il nous est difficile de savoir si votre médecin généraliste est particulièrement formé dans l'approche du sevrage au médicaments opiacés. C’est d'autant plus compliqué que nous ne connaissons pas votre contexte de consommation, son historique, la fonction que ces consommations ont pu avoir pour vous...

Vous pouvez tout à fait poser la question à votre médecin, sinon vous pouvez vous tourner vers des structures nommées Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces lieux proposent un accompagnement gratuit et confidentiel, sans jugement. Les professionnels qui y exercent sont en général médecin addictologue, psychologue, infirmier. Ils connaissent bien l'addiction aux médicaments opiacés et peuvent vous aider à traverser au mieux votre démarche de sevrage.

Vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA près de la zone géographique que vous nous avez indiqué. Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14H à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour votre démarche de sevrage.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE CSAPA DE BEAUVAIS (60)

24, rue de Buzanval
60000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 45 81 13
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Vendredi de 16h à 19h

Voir la fiche détaillée

CENTRE SATO

16 avenue des martyrs de la liberté
60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 40 08 77
Site web : www.sato-picardie.fr

Accueil du public : Lundi, mardi , jeudi : 9h-13h et 14h-18h. Mercredi: 9h-13h et 14h-16h. Vendredi: 9h30 -12h30 et 13h30 -16h30.
Substitution : Se renseigner auprès du centre (tous les matins)
Service mobile : Le CAARUD de l'association, assure une permanence d'accueil tous les vendredi de 13h30 à 16h30: conseils, informations, mise à disposition de matériel de réduction des risques.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Les opioides